



Examen d'entrée : un taux de réussite similaire et un quota toujours non respecté.

Le Comité Inter-Universitaire des étudiants en Médecine (CIUM) a étudié les résultats de la première épreuve de l'examen d'entrée en Médecine, publiés ce jeudi 3 septembre par l'ARES.

Pour rappel, l'examen d'entrée en médecine et dentisterie est en place depuis la rentrée 2017 et a pour but de limiter le nombre d'étudiants entrant en médecine et cela afin de respecter les quotas INAMI. Pour la promotion débutant ces études cette année, le quota est fixé à 505 INAMI.

Avec une hausse de 4% du taux de participation par rapport à l'année dernière, la première épreuve d'examen d'entrée a confirmé que 787 étudiants pourront poursuivre leurs études en Médecine, ce qui représente un taux de réussite de 19,55 %. Le taux de réussite était de 15,47% pour 3517 inscrits à la première session de juillet 2019, il faut donc noter une légère hausse de 4.08 %.

Nous pouvons être soulagés que la crise sanitaire actuelle n'ait pas eu d'impact sur le taux de réussite, bien qu'il ne faille pas ignorer que certains étudiants se soient retrouvés en difficulté, en particulier les étudiants non-résidents qui n'ont pas pu se rendre en Belgique pour passer l'examen d'entrée. Cependant, à nouveau, le quota INAMI se retrouve dépassé et laisse les étudiants dans l'incertitude quant à l'obtention de leur numéro INAMI à la fin de leurs études.

Avec la pénurie de médecins, à nouveau démontrée dans le contexte de l'actuelle crise sanitaire, nous ne pouvons pas nous contenter du nombre d'admissions en médecine prévu par les quotas.

Le CIUM rappelle dès lors qu'il est essentiel que la question de la sélection en médecine et des quotas INAMI soit un point essentiel de discussion entre les différents partis en vue de la formation d'un gouvernement fédéral. Cette question n'aura pas seulement une répercussion sur les étudiants ou les médecins mais sur l'entièreté de la population car, actuellement, les quotas ne répondent pas aux besoins en matière de soins de santé.

*Pour le CIUM,
Basil SELLAM, Président
065552059
0491871569
info@cium.be*